

## **1. La communication sur le rôle de l'Europe dans la santé globale**

Le 28 Mars la Commission Européenne a approuvé la « Communication sur le rôle de l'Europe dans la santé globale ». Cette Communication a été faite en collaboration avec la Direction Générale de la santé, du développement et de la recherche. C'est un effort pour une plus grande cohérence dans la politique de l'UE.

Un processus de consultations avec la société civile (enquête et réunions), auquel AEFJN a participé activement, a abouti à cette Communication qui vise à renforcer le rôle de l'Union en matière de santé à l'échelle mondiale. Actuellement une série de consultations au niveau des gouvernements et du Parlement Européen sont en cours. La Communication sera discutée lors du Conseil de l'UE le 11 Mai 2010, qui possiblement débouchera sur son acceptation par le Conseil. Les ministres de la santé et du développement de l'UE, rassemblés en juin prochain à l'occasion d'une réunion de haut niveau consacrée à la santé mondiale, étudieront de possibles mesures supplémentaires.

L'expérience de l'UE en matière de soins de santé universelle équitables et de qualité et l'importance de son aide au développement lui donnent une légitimité pour agir dans la santé mondiale. Les valeurs de l'Union européenne et son Stratégie pour la santé affirme que pour améliorer les résultats sanitaires en Europe et au-delà il est nécessaire un leadership collectif soutenu dans la santé mondiale.

### ***1.1. Les OMD et la communication de l'Union européenne pour la santé globale***

L'objectif de la Communication est de renforcer l'efficacité de l'action européenne et de mieux aider les pays en développement à rattraper leur retard dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la santé.

La Communication raffermi que la santé est un droit pour tous, en Europe comme ailleurs. Mais c'est un droit qui, pour beaucoup trop de personnes, n'est pas encore une réalité. Les objectifs du millénaire pour le développement relatifs à la santé, à la mortalité infantile, à la mortalité maternelle et au VIH/Sida comptent parmi les objectifs qui accusent les retards les plus importants. Il est de la responsabilité de l'UE, en tant que partenaire principal des pays en développement, de jouer un rôle de premier plan dans la résolution des défis sanitaires mondiaux. La proposition adoptée fait partie de la préparation du sommet de l'ONU sur les objectifs du millénaire pour le développement, qui aura lieu en septembre prochain et à l'occasion duquel l'UE devrait parler d'une voix unique et crédible.

Le Consensus sur le développement Européen<sup>1</sup> reconnaît la santé comme un objectif essentiel dans le cadre des OMD. Au cours des dix dernières années, la politique de santé a acquis une place de choix dans l'agenda international et l'aide sanitaire a quadruplé pour dépasser les 16 milliards d'euros. Des expériences positives ont été enregistrées et des résultats concrets sont à exploiter. Des expériences positives ont été enregistrées et des résultats concrets sont à exploiter. Néanmoins, l'absence de progrès des OMD relatifs à la santé dans les pays les plus pauvres et les défis croissants de la mondialisation nécessitent une ambition, une voix et une action fermes de l'Union concernant la santé dans le monde.

### ***1.2. Quatre grands domaines d'action***

Les principales problématiques de la santé que l'UE doit aborder sont: la gouvernance, la couverture universelle, la cohérence des politiques de l'Union et les connaissances.

La Communication de la Commission propose quatre grands axes d'action pour améliorer la santé globale : établir une gouvernance globale plus démocratique en matière de santé, assurer la couverture universelle, améliorer la cohérence des politiques de l'Union et stimuler l'accès des pays en développement aux nouvelles connaissances et traitements. Ce nouveau cadre stratégique doit

<sup>1</sup> COM (2006)/C 46, 24 February 2006.

marquer un tournant dans la promotion du droit à la santé et dans la formulation d'une réponse plus efficace aux défis sanitaires mondiaux. Les quatre axes d'action proposés sont basés sur des principes de solidarité de l'Union européenne, dans la perspective d'une couverture équitable et universelle de soins de santé de qualité. Voici les réponses proposées par la Communication pour relever les quatre défis:

- **renforcer la gouvernance mondiale en matière de santé:** l'UE doit adopter une position unique au sein des agences des Nations unies et s'efforcer de limiter la multiplicité des projets dans le domaine de la santé, car cette multiplicité œuvre contre le renforcement des systèmes de santé nationaux.
- **faire progresser la couverture universelle des soins de santé:** l'UE doit veiller à ce que l'aide au développement permette aux pays en développement de bâtir des systèmes de santé durables; elle doit également favoriser que le secteur de la santé dispose des connaissances et des financements nécessaires. La Commission présentera une liste de pays prioritaires, principalement ceux dont le retard est le plus important par rapport aux OMD relatifs à la santé, sur lesquels l'Union européenne devrait concentrer son aide;
- **permettre une meilleure cohérence des politiques intérieure et extérieure de l'Union à l'égard de la santé mondiale:** l'UE mettra à profit sa place prédominante dans le domaine tant du commerce que du développement pour mettre sur pied une stratégie cohérente pour la santé mondiale, portant également sur des sujets tels que les migrations, la sécurité, la sécurité alimentaire et le changement climatique. Le danger est que la politique commerciale (la plus puissante dans l'UE) gagne sur les autres politiques. L'insistance dans la communication sur les valeurs européennes de solidarité et de respect des droits de l'homme renforce l'importance de ces valeurs sur les politiques commerciales.
- **accroître les connaissances en matière de santé à l'échelle mondiale:** veiller à ce que la recherche et l'innovation créent des produits et des services accessibles et abordables et à ce qu'aucune maladie ne soit négligée. Le **7e programme-cadre de l'UE pour la recherche (7e PC)** prévoit une coopération internationale en vue de la réalisation des OMD relatifs à la santé ainsi que d'importants travaux de recherche sur les maladies pouvant dévaster les pays en développement. Par exemple, au cours des trois premières années du 7e PC (2007-2009), l'UE a déjà investi plus de 200 millions d'euros dans des projets de recherche consacrés à la lutte contre le VIH/Sida, la malaria et la tuberculose et au traitement de ces maladies.

Vous pouvez trouver la Communication de la Commission «Le rôle de l'UE en matière de santé à l'échelle mondiale» ensemble avec 3 documents de travail des services de la Commission : «Contribuer à la couverture universelle des soins de santé par la coopération au développement»; «Santé mondiale: relever les défis de la mondialisation»; «Recherche et connaissances européennes pour la santé mondiale». Malheureusement pour le moment les documents existent seulement en anglais.

[http://ec.europa.eu/development/services/dev-policy-proposals\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/development/services/dev-policy-proposals_fr.cfm)

La Communication fut présenté par les commissaires européens au développement, M. Andris Piebalgs, à la santé et à la politique des consommateurs, M. John Dalli, et à la recherche, à l'innovation et à la science, Mme Maire Geoghegan-Quinn.